

G - Aménagement du territoire

G.3 - Synthèse des principaux enjeux d'aménagement du territoire

août 2014



Réseau ferré de France (RFF), propriétaire du réseau ferré national et maître d'ouvrage du projet, a initié des études générales et techniques du projet de Liaisons nouvelles Ouest Bretagne – Pays de la Loire.

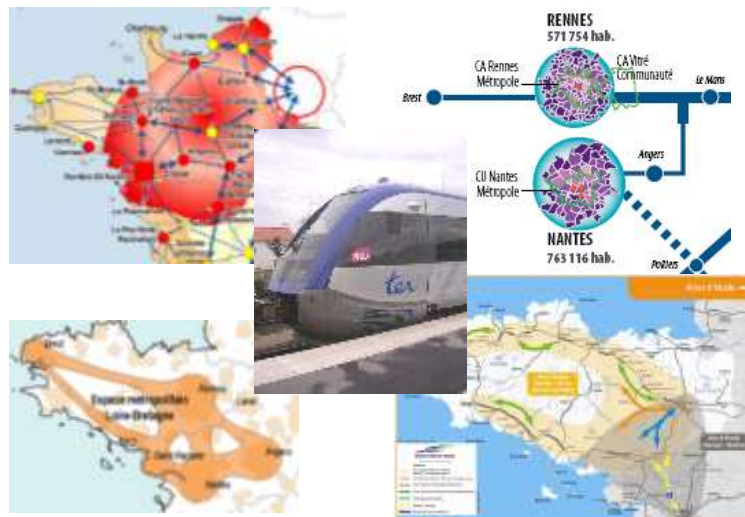
Ces études sont cofinancées par l'Etat, les Régions Bretagne et Pays de la Loire, les départements des Côtes-d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de Loire-Atlantique, les métropoles de Rennes, Nantes, Brest et RFF.

Au stade amont actuel, les études visent à éclairer les fonctionnalités et les enjeux majeurs qui constituent le fondement des orientations possibles. Dans ce contexte, et si l'opportunité du projet était confirmée par le débat public, les analyses feront l'objet d'études de plus en plus détaillées, selon les processus habituels.

Etude d'aménagement du territoire

Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne – Pays de la Loire – Phase 2

Portrait dynamique et prospectif du territoire – approche générale –
Synthèse des principaux enjeux d'aménagement du territoire



03 septembre 2013

Sommaire

Introduction.....	3
Maintenir et maîtriser l'attractivité démographique.....	4
Préambule.....	4
Eviter le déséquilibre économique, social et environnemental dû à la littoralisation et à la périurbanisation de la population.....	4
Anticiper l'augmentation de la population en maîtrisant le foncier (littoral, aires urbaines)	4
Gérer les mutations liées au vieillissement et accompagner l'installation des retraités	5
Continuer à attirer des jeunes sur le territoire	5
Des secteurs de l'économie à conforter	5
Préambule.....	5
Réduire la marginalisation vis-à-vis des grands flux économiques européens et internationaux	6
Dynamiser le système d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.....	6
Conforter les filières d'excellence et le rayonnement des pôles de compétitivité	6
Développer le secteur touristique	6
Construire un espace métropolitain.....	7
Préambule.....	7
Construire un espace métropolitain Loire-Bretagne à l'échelle européenne	8
Conforter le rôle d'entraînement et le rayonnement international des deux capitales régionales Nantes-Saint-Nazaire et Rennes	8
Conforter l'armature métropolitaine et urbaine, tout en évitant le déclin des territoires les plus isolés.....	9
Préambule.....	11
Améliorer l'ouverture vers le territoire national et européen.....	11
Mettre en place des infrastructures permettant de rayonner au-delà du territoire régional et national	12
Assurer, en interne, l'accessibilité et la performance des réseaux de transports	12
Carte de synthèse générale	14

Introduction

Le portrait dynamique et prospectif du territoire a permis de mettre en évidence les grands caractéristiques des régions Bretagne et Pays de la Loire.

En cohérence avec ce portrait de territoire, la présente note vise à faire ressortir, à partir de l'exploitation des documents de planification macro-territoriaux (Contrats de Projet Etat-Régions, Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire, Contrat pour la Bretagne, Schémas Régionaux du Tourisme, Schéma Régionaux de Développement Economique), **les principaux enjeux d'aménagement du territoire des régions Bretagne et Pays de la Loire**. Ces enjeux sont présentés de façon synthétique dans le tableau ci-dessous, et précisés thèmes par thèmes dans le reste du document. Des cartes de synthèse viennent compléter l'analyse.

Ces enjeux seront ultérieurement mis en relation avec le projet d'aménagement des Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne – Pays de la Loire.

Principaux enjeux d'aménagement du territoire des régions Bretagne et Pays de la Loire

	Enjeux de l'espace Bretagne - Pays de la Loire
Démographie	<ul style="list-style-type: none"> ■ Eviter le déséquilibre économique, social et environnemental dû à la littoralisation et à la périurbanisation ■ Anticiper l'augmentation de la population en maîtrisant le foncier (littoral, aires urbaines) ■ Gérer les mutations liées au vieillissement (demandes sociales) et accompagner l'installation d'une population de retraités ■ Attirer des jeunes
Economie	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développer les activités portuaires ■ Dynamiser le système d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation : <ul style="list-style-type: none"> • Afin de poursuivre le processus de tertiarisation de l'économie • Afin de rattraper les retards dans le positionnement mondial des universités et de la recherche ■ Conforter les filières d'excellence et le rayonnement des pôles de compétitivité ■ Développer le secteur touristique
Organisation du territoire	<ul style="list-style-type: none"> ■ Construire un espace métropolitain Loire-Bretagne à l'échelle européenne : <ul style="list-style-type: none"> • Conforter le rayonnement international • Renforcer les synergies interrégionales Bretagne - Pays de la Loire ■ S'appuyer sur le rôle d'entraînement et de rayonnement des deux capitales régionales, relayées par Angers, Le Mans, Brest ■ Conforter l'armature métropolitaine et urbaine ■ Eviter le déclin des territoires les plus isolés, et notamment prêter une attention à la cohésion territoriale et sociale (espaces ruraux et urbains en difficultés)
Situation géographique et accessibilité	<ul style="list-style-type: none"> ■ Améliorer l'ouverture vers le territoire national et européen : <ul style="list-style-type: none"> • Eviter la marginalisation de la région vis-à-vis des grands flux d'échanges nationaux et internationaux • Développer des relations notamment avec les régions voisines ■ Mettre en place des infrastructures permettant de rayonner au-delà du territoire régional et national : <ul style="list-style-type: none"> • Développer les relations ferroviaires nationales et interrégionales • Accompagner le projet d'aéroport du Grand Ouest et assurer sa connexion aux grands axes • Développer les transports maritimes et les ports ■ Assurer, en interne, l'accessibilité et la performance des réseaux de transports : <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la desserte ferroviaire régionale et les TC urbains • Mieux raccorder les espaces finistériens afin d'éviter leur isolement

Maintenir et maîtriser l'attractivité démographique

Préambule

Les régions Bretagne et Pays de la Loire sont démographiquement attractives du fait de l'effet-littoral, de la qualité de vie, de l'image positive des villes, de la dynamique de l'emploi. **Ce dynamisme est amené à se poursuivre, avec toutefois une tendance au vieillissement de la population. On note un effet « métropole »**, se manifestant par le renforcement du poids des aires urbaines de Nantes et Rennes. En parallèle, **l'étalement urbain se poursuit, sur le littoral et de plus en plus loin des cœurs de villes** ; ceci conformément à la tendance nationale, mais aussi de façon plus intense.

Dans ce contexte, **quatre enjeux majeurs démographiques** se dessinent :

- **Eviter le déséquilibre économique, social et environnemental dû à la littoralisation et à la périurbanisation. Risque qui pourrait entraîner une dégradation de la qualité de vie et des territoires, et donc une perte d'attractivité globale.**
- **Anticiper l'augmentation de la population en maîtrisant le foncier** (littoral, aires urbaines).
- **Gérer les mutations liées au vieillissement** (demandes sociales) et accompagner l'installation d'une population de retraités.
- **Continuer à attirer des jeunes.**

Eviter le déséquilibre économique, social et environnemental dû à la littoralisation et à la périurbanisation de la population

L'augmentation de la population va conduire la Bretagne à urbaniser 100 000 hectares supplémentaires d'ici 2030, particulièrement sur le littoral (40% des bretons vivent déjà sur le littoral). **La population ligérienne devrait compter 400 000 personnes supplémentaires en 2030.**

Quatre grands types de territoires vont accueillir la majorité de la croissance démographique :

- **Le littoral**, qui profitera d'une forte croissance migratoire.
- **Les aires urbaines** qui vont voir leur croissance démographique s'accélérer (notamment Nantes – Saint-Nazaire et Rennes / Vannes).
- **L'espace périurbain qui enregistra une augmentation très forte de la population** (première et deuxième couronnes).
- **Les communes rurales qui vont croître à un rythme moins élevé.**

Il est essentiel d'anticiper et de veiller à la maîtrise et à l'accompagnement de cette évolution démographique, que ce soit par la mise en place de politiques publiques (permettant par exemple de répondre aux besoins des nouveaux arrivants), et/ou de politiques sociales pour éviter la marginalisation des populations vivant dans les secteurs les moins attractifs.

Anticiper l'augmentation de la population en maîtrisant le foncier (littoral, aires urbaines)

La périurbanisation et la « littoralisation » de la population s'accompagnent de phénomènes d'habitat dispersé peu économes en espace. Les fortes pressions qui en résultent se traduisent par des risques de déséquilibres au plan économique, social et environnemental, constituant autant de sources potentielles de conflits d'usage et de problématiques d'aménagement et de développement durable (étalement urbain, besoins nouveaux qu'ils soient d'ordre sociaux, sanitaires, de services à la personne). Le coût global pour la collectivité est important (coûts d'équipement, coûts liés à la disparition d'aménités importantes en lien avec les espaces agricoles, les espaces naturels ou récréatifs, baisse de la qualité perçue des espaces). **Anticiper l'augmentation de la population en maîtrisant le foncier constitue un enjeu fondamental.**

Gérer les mutations liées au vieillissement et accompagner l'installation des retraités

En 2030, le principal impact du changement démographique sur le territoire régional sera le vieillissement de la population, qui sera beaucoup plus fort que dans le reste de la France. Actuellement le département des Côtes-d'Armor est le plus concerné par le vieillissement de la population ; à l'horizon 2030 le Morbihan et la Vendée seront dans la même situation.

Le vieillissement général de la population et la forte augmentation des départs à la retraite exigent une augmentation de l'offre de services à la personne et le développement d'une économie résidentielle dans les territoires les plus ruraux.

Continuer à attirer des jeunes sur le territoire

Il est important d'engager des politiques de soutien à l'accueil des jeunes. Voici les principales pistes d'action possibles :

- **Maîtriser le foncier** dans les zones urbaines et littorales face à une perspective de saturation de l'espace et face à des risques accrus de ségrégation territoriale des populations et des habitants à faibles revenus qui sont conduits à se regrouper dans les mêmes lieux (notamment les couronnes périurbaines éloignées), désocialisés et peu accessibles.
- **Maîtriser l'organisation des réseaux de transports collectifs** avec le positionnement des gares et des pôles d'échanges multimodaux afin de reconstruire des formes urbaines adaptées à la vie moderne et aux exigences du développement durable.
- **Améliorer la vie lycéenne et étudiante et la qualité de l'apprentissage, favoriser l'accès et la réussite dans l'enseignement supérieur.**

Des secteurs de l'économie à conforter

Préambule

Les régions Bretagne et Pays de la Loire, loin du cœur actuel de l'Europe, présentent un fort dynamisme économique, tiré là encore par les métropoles de Nantes et Rennes, par une solide armature d'aires urbaines, relayée par de petites villes isolées et des espaces ruraux accueillant un tissu d'entreprises assez riche et diversifié. Les deux régions ont enregistré de profondes transformations économiques au cours des trois dernières décennies, livrant aujourd'hui un portrait renouvelé ; elles présentent des besoins variés de mobilité liés à la dynamique du territoire et à la diversité de leurs activités économiques. **Depuis 2008, la crise a terni la spirale de croissance de l'emploi, mais les régions Bretagne et Pays de la Loire résistent mieux que la plupart des autres régions françaises.**

Les régions Bretagne et Pays de la Loire présentent plusieurs grands enjeux majeurs en termes de développement socio-économique :

- **Réduire la marginalisation vis-à-vis des grands flux économiques européens et internationaux**
- **Dynamiser le système d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation :**
 - Afin de poursuivre le processus de tertiarisation de l'économie
 - Afin de rattraper les retards dans le positionnement mondial des universités et de la recherche
- **Conforter les filières d'excellence** et le rayonnement des pôles de compétitivité
- **Développer le secteur touristique.**

Réduire la marginalisation vis-à-vis des grands flux économiques européens et internationaux

Aujourd'hui, l'éloignement relatif vis-à-vis du cœur économique de l'Europe peut constituer un handicap, d'autant plus que ni Nantes, ni Rennes prises séparément ne rayonnent en dehors de France, et ne constituent des agglomérations comptant dans le réseau des grandes métropoles européennes. **La capacité du Grand Ouest français à se connecter** (physiquement par des réseaux de transports ou aux grandes voies maritimes, et de façon dématérialisée en s'intégrant aux réseaux d'échanges de connaissances et de savoir ainsi qu'aux réseaux économiques) **constitue une condition *sine qua none* au maintien voire au développement de la capacité à produire de la richesse et à l'attractivité économique du territoire.**

Dynamiser le système d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation

La compétition économique entre pays s'est progressivement déplacée sur le champ de l'économie de la connaissance. Les entreprises bretonnes bénéficient d'une main d'œuvre plus diplômée que la moyenne nationale. La Bretagne dispose d'un bon potentiel d'étudiants (10^{ème} rang des régions françaises pour l'attractivité étudiante) et figure parmi les premières régions françaises pour les effectifs en R&D du secteur privé (6^{ème} rang).

Il s'agit de préserver la qualité du système breton d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation, et de permettre à la région Pays de la Loire de rattraper son retard (notamment en termes d'investissements des entreprises, de niveau de dépenses en recherche et développement).

Conforter les filières d'excellence et le rayonnement des pôles de compétitivité

La Bretagne dispose d'atouts certains en termes d'attractivité et de compétitivité économique. La région se situe au 8^{ème} rang des régions françaises pour la part d'emplois métropolitains supérieurs, ce qui constitue un indicateur de dynamisme économique. **En revanche la Bretagne se situe parmi les dernières régions françaises en termes de performances économiques** (valeur ajoutée par emploi), ce qui s'explique par un positionnement fort sur des activités peu créatrices de valeur ajoutée (industries agroalimentaires, transport routier, commerce de détail, hôtellerie-restauration). La Bretagne dispose de 4 pôles de compétitivité dont deux pôles mondiaux (un à Brest et un à Lannion). **Le développement des pôles de compétitivité et des emplois métropolitains supérieurs est indispensable** pour la dynamique économique bretonne et notamment pour sa dimension internationale.

Le contexte dans lequel évolue l'économie de la région Pays de la Loire est en effet assez favorable, avec l'une des plus fortes croissances de l'activité économique et de l'emploi depuis le début de la décennie 2000, le plus faible taux de chômage et le plus fort taux d'emploi des régions françaises. Le dynamisme démographique et les conditions de vie attractives sont à l'origine d'un potentiel de main-d'œuvre important. La forte croissance économique est aussi à relier au renforcement des secteurs les plus riches en valeur ajoutée (services aux entreprises, services financiers). La région abrite tout ou partie de 8 des 71 pôles nationaux de compétitivité ; **chaque grande agglomération de la région accueille deux ou trois filières tertiaires d'excellence. Pour autant l'économie des Pays de la Loire est encore marquée par des faiblesses structurelles qui restent à combler** : insuffisance de l'investissement des entreprises, faible niveau de dépenses en recherche et développement, faible positionnement sur les marchés extérieurs.

Développer le secteur touristique

L'image d'une région est très importante pour son attractivité touristique. Bretagne et Pays de la Loire sont deux importantes régions touristiques à l'échelle nationale. Cette attractivité se manifeste d'une part sur le littoral (tourisme de villégiature, tourisme estival), d'autre part dans les grandes villes.

La Bretagne est une des principales régions touristiques de France (4^{ème} rang des régions françaises les plus visitées par les français, 1^{er} rang pour les séjours à la mer pour les français). **Aujourd'hui la Bretagne souffre de deux freins pour gagner en attractivité touristique** : une mauvaise accessibilité aérienne (qui limite le développement du tourisme interrégional et international) et une mauvaise intermodalité des transports dans l'alternative à la voiture. **Il est donc important d'assurer l'accessibilité territoriale interne de la région. Le développement des transports est la condition *sine qua non* pour le développement du tourisme des bassins locaux** (c'est une source de fidélisation de clientèles pour un tourisme à l'année) **et du tourisme international** (Rennes, Brest, Saint-Malo, Vannes ou Lorient) disposent d'un tissu dense d'entreprises de pointe qui est source de tourisme d'affaire).

La région Pays de la Loire dispose d'une image touristique majeure au plan européen grâce à son patrimoine culturel et événementiel ; **le tourisme est d'ailleurs un des atouts de l'économie ligérienne**. Malgré l'image forte à l'international la clientèle touristique des Pays de la Loire est avant tout française (80% de la clientèle) et de proximité (région parisienne, quart nord-ouest du pays).

Le développement de l'attractivité touristique passe par l'amélioration des échanges entre les agglomérations de l'axe formé par l'ancre Loire/façade atlantique (Angers, Nantes et Saint Nazaire). Il s'agit de miser sur le potentiel d'accueil des métropoles régionales et sur l'amélioration de leur accessibilité en TGV et en avion notamment depuis Paris.

Construire un espace métropolitain

Préambule

La connexion du Grand Ouest français au territoire national et européen est une condition essentielle à la production de richesse et à l'attractivité économique. Aujourd'hui, l'éloignement du cœur économique de l'Europe peut constituer un handicap. Ni Nantes – Saint-Nazaire, ni Rennes prises séparément ne rayonnent en dehors de France.

Le rôle des grandes agglomérations que constituent Nantes et Rennes est fondamental dans l'attractivité du territoire. Ces deux agglomérations, aux identités et ressorts de développement assez différents, ont toutes deux vécu une phase de croissance très significative, et constituent le cœur de la création de richesses du Grand Ouest français, qui demande à gagner en visibilité à l'échelle européenne. Leur proximité géographique appelle aujourd'hui une nouvelle réflexion sur leur articulation et sur l'organisation des espaces sous leur influence. **Un espace métropolitain plus intégré bénéficierait d'une meilleure visibilité à l'échelle européenne en atteignant une masse critique**.

Au-delà des agglomérations de Nantes et Rennes, le territoire est marqué par une organisation urbaine en chapelet de villes moyennes le long des côtes nord et sud de la Bretagne, avec une hiérarchie plus ou moins nette de petites villes sous influence. Ces villes moyennes et petites villes connaissent des dynamiques économiques contrastées, avec une pression d'urbanisation assez forte malgré tout, à peu près partout. En revanche, le centre Bretagne peine à se raccrocher ou à bénéficier des dynamiques économiques et démographiques enregistrées sur les côtes.

Les régions Bretagne et Pays de la Loire présentent plusieurs grands enjeux d'aménagement du territoire :

- **Construire un espace métropolitain Loire-Bretagne à l'échelle européenne :**
 - Conforter le rayonnement international
 - Renforcer les synergies interrégionales Bretagne - Pays de la Loire
- **Conforter le rôle d'entraînement et de rayonnement des deux capitales régionales**, relayées par Angers, Le Mans, Brest
- **Conforter l'armature métropolitaine et urbaine, et éviter le déclin des territoires les plus isolés**, et notamment prêter une attention à la cohésion territoriale et sociale (espaces ruraux et urbains en difficultés).

Construire un espace métropolitain Loire-Bretagne à l'échelle européenne

Des coopérations interrégionales et des projets partagés doivent permettre à l'économie de l'Ouest de la France d'atteindre une dimension européenne et mondiale. Le Grand ouest français doit progresser pour atteindre cette visibilité.

L'enjeu métropolitain se situe à l'échelle européenne. Or, les agglomérations bretonnes et ligériennes, prises une à une, ne sont pas identifiées à l'échelle européenne. **Les conditions pour atteindre cette dimension internationale sont plurielles :**

- **L'amélioration du niveau de coopération au sein de l'espace métropolitain** (Nantes, Saint-Nazaire, Rennes, Brest, Angers), avec une dynamique notamment insufflée par les deux capitales régionales,
- **L'appui aux projets métropolitains** (grandes opérations d'urbanisme, grands équipements y compris sportifs et culturels),
- **L'ouverture internationale des universités** bretonnes et ligériennes qui comptent actuellement un faible pourcentage d'étudiants étrangers et un faible niveau d'internationalisation des personnels enseignants et des chercheurs,
- **La capacité à développer des emplois spécialisés à forte valeur ajoutée**, à attirer des entreprises.

Conforter le rôle d'entraînement et le rayonnement international des deux capitales régionales Nantes-Saint-Nazaire et Rennes

La métropole bipolaire Nantes – Saint-Nazaire, qui compte près d'un million d'habitants, connaît l'une des plus fortes dynamiques de développement en Europe. Pour renforcer son rayonnement international il est essentiel que cet ensemble urbain dispose :

- **D'un niveau d'attractivité capable d'accueillir des centres de recherche et de décisions**, autour de pôles de services et d'ingénierie de très haut niveau,
- **D'un estuaire de la Loire qui soit une porte d'entrée vers l'Atlantique**,
- **D'infrastructures** aéroportuaires, ferroviaires, routières, maritimes et urbaines **performantes**.

Rennes doit renforcer son rayonnement national et international et atteindre une masse critique afin d'attirer les fonctions métropolitaines majeures, notamment dans le domaine de la technologie et de l'innovation. Pour se faire, elle **doit renforcer les coopérations déjà engagées avec les autres agglomérations** de l'espace métropolitain Loire-Bretagne ; elle **doit aussi mieux structurer son propre espace métropolitain et renforcer les liens au sein de son système urbain** (avec Dinan, Dinard, Fougères, Redon, Saint-Malo et Vitré).

Conforter l'armature métropolitaine et urbaine, tout en évitant le déclin des territoires les plus isolés

Le dynamisme économique et démographique de l'espace métropolitain Loire – Bretagne doit pouvoir être diffusé au reste du territoire. L'armature urbaine doit jouer un rôle de relais. La cohésion et la solidarité territoriale exigent un accompagnement particulier de deux types de territoires :

- Les espaces ruraux connaissant des difficultés et menacés par la dépression démographique, la réduction de l'activité économique, la disparition des services essentiels aux personnes ;
- Les zones urbaines en tension qui connaissent des difficultés notamment en matière sociale : exclusion, chômage, précarité, ségrégation spatiale des quartiers, crise du logement etc...

Carte de synthèse -
Enjeux démographiques, économiques et d'organisation du territoire des régions Bretagne et Pays de la Loire



Légende

- Grandes agglomérations régionales
- SDR métropolitaines
- SDR en projet
- Lignes ferroviaires européennes par-delà 120%
- Autres lignes ferroviaires européennes

I Accompagner les inévitables inégalités démographiques

- 1- Accompagner la croissance de la population et nouvelles localités
 - dans les espaces périurbains et sur les littoraux
 - en continuant à attirer les jeunes
 - et maîtriser le étalement
- 2- Faire le vide dans les zones rurales

II Des secteurs clés de l'économie à conforter

- 1- Affiner le rôle d'hub des villes portés les économies européennes et internationales: C'est un rôle de hub
 - Dynamiser le système d'équipement régional de recherche et d'innovation
- 2- Développer le secteur touristique
 - Améliorer l'attractivité touristique
 - Activer l'accessibilité et la diversité spatiale des principaux pôles touristiques
- 3- Conforter le rayonnement des pôles de compétence
- 4- Développer les activités portuaires
- 5- Conforter les projets de ports maritimes

III Construire un espace métropolitain

- 1- Construire un espace métropolitain
 - Construire un rôle d'hub de rayonnement international
- 2- En parallèle, construire des pôles métropolitains
 - Nantes, Angers, Le Mans et Saint-Nazaire...
 - Structurer le développement des fonctions métropolitaines régionales
- 3- En parallèle, construire des pôles métropolitains
 - Nantes, Angers, Le Mans et Saint-Nazaire...
 - Construire les villes des villes comme pôles de services et d'activités
- 4- Tout en renforçant la métropolisation des pôles métropolitains
 - Centre Bretagne

L'accessibilité au service des territoires

Préambule

Le centre de gravité de l'Europe se déplace vers l'est ; l'ouest s'éloigne ainsi du cœur économique de l'Europe. Cette situation périphérique du Grand Ouest constitue un risque de marginalisation si l'accessibilité n'est pas maintenue aux meilleurs standards nationaux et internationaux.

Le Grand ouest est confronté à plusieurs enjeux en termes d'accessibilité du territoire :

- **Améliorer l'ouverture vers le territoire national et européen :**
 - Eviter la marginalisation de la région vis-à-vis des grands flux d'échanges nationaux et internationaux,
 - Développer des relations notamment avec les régions voisines.
- **Mettre en place des infrastructures permettant de rayonner au-delà du territoire régional et national :**
 - Développer les relations ferroviaires nationales et interrégionales,
 - Accompagner le projet d'aéroport du Grand Ouest et assurer sa connexion aux grands axes,
 - Développer les transports maritimes et les ports.
- **Assurer, en interne, l'accessibilité et la performance des réseaux de transports :**
 - Améliorer la desserte ferroviaire régionale et les transports collectifs urbains,
 - Mieux raccorder les espaces finistériens afin d'éviter leur isolement.

Améliorer l'ouverture vers le territoire national et européen

Les régions Bretagne et Pays de la Loire s'inscrivent au sein de l'Arc Atlantique européen. En ce sens, si elles sont porteuses d'un développement économique important, elles restent géographiquement excentrées du centre économique de l'Europe, et subissent un risque d'éloignement de plus en plus grand au gré du déplacement du centre de gravité économique de l'Europe vers l'est. **La périphéricité pose la question des risques de « marginalisation » du territoire vis-à-vis d'une Europe qui progresse à l'Est.** Pour les Pays de la Loire, comme pour la Bretagne cela se traduit par un risque de mise à l'écart des grands flux logistiques, commerciaux et touristiques qui se développent entre l'Europe du Sud et l'Europe du Nord.

La région Pays de la Loire est historiquement une région de transit et de flux, et une partie de son développement est lié à cet état de fait (axe Loire, port de Nantes-Saint-Nazaire). Par conséquent **la région Pays de la Loire dépend pour son développement économique de la qualité de ses liaisons avec les centres de décision et de consommation européens dont Paris.**

La Bretagne se situe à l'écart des principaux axes terrestres de transports français et européens. En situation péninsulaire, il s'agit d'un territoire de production et de destination terminale de transport, pas de transit. **La périphéricité de la Bretagne est en partie responsable de son faible rayonnement à l'international,** constat d'autant plus marqué pour les départements occidentaux du Finistère et des Côtes-d'Armor. Sur le long terme cette situation risque de compromettre ses potentialités de développement.

L'ouverture de l'espace Bretagne – Pays de la Loire vers le territoire français et vers l'Europe est une question fondamentale. C'est sur la capacité à rattacher les deux régions aux grands flux d'échanges nationaux et européens et à développer des relations avec les autres, en particulier avec les régions voisines, que repose une partie de l'avenir du territoire.

Mettre en place des infrastructures permettant de rayonner au-delà du territoire régional et national

Les réseaux d'infrastructures constituent un outil essentiel des relations avec les régions voisines, avec Paris et le reste du monde.

Le réseau routier est déjà bien développé.

Les liaisons ferroviaires interrégionales sont importantes pour l'ouverture des régions et la dimension interrégionale. La région Bretagne est à l'écart du réseau LGV (ligne à grande vitesse) qui s'arrête au Mans, à plus de 100 kilomètres de Rennes. L'accessibilité ferroviaire devient une priorité. **Les liaisons futures, comme la LGV Bretagne – Pays de la Loire et la nouvelle liaison ferroviaire directe entre Nantes et Rennes via le futur aéroport du Grand Ouest vont permettre une réelle ouverture européenne.** Celle-ci permettra d'intensifier les échanges, favorisera le rayonnement de la région, sa notoriété et sa compétitivité économique que ce soit avec Paris, le reste de la France et l'Europe (accès aux marchés plus vastes).

La question du développement des transports maritimes représente l'un des enjeux lourds de l'avenir car il relève à la fois de préoccupations de développement économique, d'accessibilité et de développement durable. Il s'agit de mieux valoriser la proximité des grandes voies maritimes, et de s'appuyer davantage sur les ports. Par exemple, le Grand Port Maritime Nantes - Saint-Nazaire peut exercer un rôle décisif dans l'ouverture « océanique » s'il arrive à devenir, via le système des autoroutes de la mer notamment, une voie alternative d'accès au nord-ouest de la péninsule ibérique.

La poursuite du projet de création d'un aéroport pour le grand Ouest, et la réalisation des dessertes terrestres, notamment ferroviaires, dans un souci de complémentarité air/fer et de développement durable constitue un enjeu d'accessibilité du territoire.

Assurer, en interne, l'accessibilité et la performance des réseaux de transports

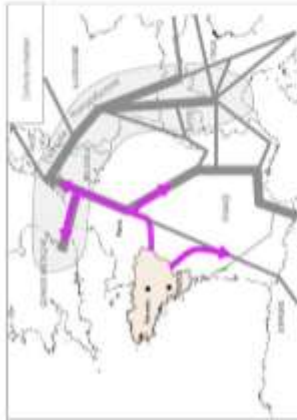
L'ouverture sur le monde et la perception de la région à l'international ne sont pas uniquement liées à l'accessibilité externe de la région. L'ouverture à l'international n'apparaîtra avec une image positive que si, à l'interne, les réseaux de transport sont eux-mêmes performants et durables.

Il est donc important de développer la desserte ferroviaire interne aux régions et les réseaux de transports urbains.

La modernisation du réseau ferroviaire à grande vitesse est indispensable pour l'irrigation de l'ensemble de l'espace Bretagne – Pays de la Loire et pour son dynamisme économique. **Il s'agit aussi de moderniser le réseau ferroviaire pour les déplacements de la vie quotidienne.** Cet objectif passe par la réalisation ou l'amélioration de dessertes à fort potentiel économique, touristique ou culturel comme Brest-Quimper, Rennes-Brest, Rennes-Nantes, ainsi que la désaturation de la gare de Rennes.

Les transports collectifs sont insuffisamment développés dans certains secteurs et certaines villes (notamment dans la partie centrale et septentrionale de la région) et la région risque des saturations importantes sur les axes routiers, dans et entre les centres urbains. **Il s'agit de favoriser les transports alternatifs à la route par l'intermodalité et le transfert modal.**

Carte de synthèse -
Enjeux d'accessibilité du territoire des régions Bretagne et Pays de la Loire



Légende

Principaux pôles urbains

- Nantes, Rennes
- Brest, Angers, Le Mans, La Rochelle
- Nœux de l'armature urbaine

Principales infrastructures de transport

- Grand axe multimodal (autoroute)
- Lignes à grande vitesse
- Lignes à moyenne et basse vitesse
- Autres lignes ferroviaires régionales

Les Enjeux d'accessibilité

- 1 - **Évaluer l'efficacité de la France et de l'Europe**
 - ➔ Analyser l'accessibilité aux TAD, le rôle de la Route et l'Europe
 - ➔ Accompagner le projet d'attribution du Grand Ouest et assurer la continuité aux grands axes
- 2 - **Offrir un village formidablement performant**
 - Courir de village (offre de services et temps de parcours performants)
 - Lignes secondaires et pédonnelles - protéger l'effort de la grande vitesse
- 3 - **Développer les transports urbains**
 - ➔ Mettre au point la grande vitesse régionale
 - ➔ Développer davantage sur les ports

RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE
92 avenue de France 75 013 Paris

www.rff.fr

RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE
Direction Régionale Bretagne - Pays de la Loire

Immeuble Le Henner – 1, rue Marcel Paul
BP 11802 – 44008 Nantes Cedex 1